Accident d'usine

Mercredi après-midi, à une heure et demie, un accident s'est produit à la filature Etienne Motte, rue d'Alger. En poussant sur la tête de la tige du piston d'une pompe alimentaire, pour la mettre en marche; un chauffeur, Charles Coussart, âgé de 29 ans, demeurant rue du Pétrole 9, à Croix, a eu l'extrémité de l'annulaire gauche écrasée entre cette tête et l'une des tiges taraudées de la boîte à étoupes du cylindre à vapeur. *Des soins lui ont été donnés par M. le docteur Leplat.*

Un commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi soir à huit heures, chez M. Louis Selosse, épicier-débitant, rue Duflot, 10. Le feu a pu être éteint au moyen de quelques seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

Ivresse et tapage

Le nommé Jean Prévenier, âgé de 26 ans, tisserand rue de Mouveaux, cour Sion, 5, qui était ivre et faisait du tapage au tissage Scamp, rue de l'Alma, a été arrêté et écroué au dépôt.

Tribunal de simple police

Audience du 4 mars

Président : M. Claustre, assisté de MM. Chapé, *commissaire de police*, Weymel, greffier et Louis Buns, huissier audiencier.

Ouverte à deux heures, l'audience a été levée à 4 heures 1/4.

Quand Desmettre est saoûl, il en veut aux patrons c'est le cas de dire qu'il en voit partout.

Passant sur la place, alors qu'il était dans les vignes du seigneur, il avisa le préposé d'octroi Leman. Allant à lui, il le saisit par le collet et le bousculant il s'écria : » Tu as de la chance de ne pas être un patron car je te f... sur la g... ».

Un agent arriva à temps pour calmer le belliqueux Desmettre et lui dresser contravention, ce qui vaut actuellement une peine de trois jours de travail.

Quand Lecomte est saoûl, il va au cimetière, cinq francs à Lecomte.

Lemerre Marie ne se saoûle jamais. Quand on croit qu'elle est ivre, c'est qu'il fait un temps détestable et qu'elle glisse, mais pour avoir bu, oh non !

D'ailleurs elle ne boit jamais que trois canons.

Malheureusement pour Marie, un agent vient affirmer qu'elle était ivre morte rue Neuve et le *tribunal la condamne à cinq francs d'amende.*

Pétronille Vanhoorden ne boit que de la bière, mais elle en boit bien. Quand elle est ivre, elle tient son enfant la tête en bas. L'agent verbalisateur ne dit pas si elle lui embrasse les pieds. Cinq francs à Pétronille pour lui inculquer la notion des choses.

Desnoullet César et D. Jean-Baptiste sont inculpés d'ivresse et de scènes scandaleuses lors de l'enterrement du suicidé Deslos.

D. fait défaut, mais Desnoulet jure ses grands dieux qu'il était sage comme un sou tout neuf. Il portait bien *la boîte du poêle qui vaut, non pas la boîte*, mais le poêle, de cinq à six cents francs, mais il ne *s'en servait pas pour faire de la musique*. Desnoulet appelle « la paille » le poêle et la justice n'y comprend plus rien.

Enfin, comme des débats il ressort que Desnoulet est coupable et que, de plus, c'est un récidiviste de l'ivrognerie, le tribunal le condamne à cinq francs d'amende et à un jour de prison pour ivresse, à deux jours de prison pour le scandale.

— J'aimerais mieux qu'on m'en f... pour six mois, s'écrie le malheureux, que d'être condamné à deux jours de prison alors que je suis innocent.

Desnoulet est vivement expulsé par un agent.

Il cueille, en fait de lauriers, 5 francs d'amende et 3 jours de prison pour scandale.

Henriette Desprez a insulté Delbar. Le témoin, Adèle Petin, ne peut pas jurer de dire la vérité car, selon son expression, elle était saoûle à ne plus tenir debout. Cinq francs d'amende à Henriette.

Dubrer, Emile, convaincu d'avoir exercé des violences sur Verhaeghem, Alfred, est condamné à 3 jours de travail.

Jean KIRI.

Fourrière à chiens

Dans la journée de mercredi, treize chiens ont été mis en fourrière et quatre contraventions ont été faites pour divagation de ces animaux.

Abandonnez l'usage du Gaz qui occasionne des explosions terribles. Brûlez du Pétrole qui vaut quatre fois moins cher à cause *des droits réduits et qui donne une lumière plus belle.*

De préférence demandez les produits de la Raffinerie de Pétrole du Nord de Wasquehal, électrine et étoile du Nord. n.o.

Un essai suffit

Lorsqu'un raffiné, un amateur de sensations rares, a fait usage des *Savons au Musc du Lékélé, n° 29*, la nouvelle création du parfumeur Victor Vaissier, c'est fini, il n'en veut plus employer d'autres, car ceux-ci unissent à la plus suave pâte la plus pénétrante et la plus pure odeur du vrai musc africain.

LE ROI DES CAFÉS

2 MÉDAILLES D'OR

Qualité extra — Mélange spécial

Chombart - Dumont

ROUBAIX

TOURCOING

Accidents d'usine

M. Jules Soenen, 23 ans, fileur chez MM. Guenot et Cie, rue de Bouvines, était monté sur une échelle pour replacer une courroie, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba. Dans sa chute il s'est fait une fracture de l'extrémité du *médium gauche.*

Le blessé a reçu les premiers soins de M. le docteur Brunet et a ensuite été reconduit à son domicile à Mouvaux.

L'incapacité de travail sera d'environ cinq semaines.

* *

Mlle Marie Dutilleul, doubleuse, chez M. Félix Desurmont, rue d'Austerlitz, a fait une chute sur le sol de l'atelier et s'est fait une entorse de la région médio-tarsienne.

La blessée a été soignée par M. le docteur Desbonnet et reconduite à son domicile rue des Bonnets.

La guérison demandera 5 à 6 jours.

Audience de simple police

L'audience de simple police tenue hier, sous la présidence de M. Charlier, juge de paix du canton Nord, ministère public, M. Rouillé, commissaire central, présentait un rôle assez chargé : 62 contraventions nouvelles et 19 remises des audiences précédentes.

Rien de bien saillant toutefois parmi ces nombreuses affaires. Les violences, tapage injurieux, tiennent toujours le haut du pavé. A côté de cela, les divagations de chiens, les contraventions relevées en vertu de l'édit de 1607 à charge de propriétaires pour réparations ou travaux confortatifs à leurs immeubles sans autorisation préalable et entraînant une amende et la démolition des travaux.

D'autres propriétaires sont condamnés pour infraction au règlement de la voirie municipale.

Enfin, ce sont des cabaretiers et aussi leurs servantes qui se voient infliger des amendes, pour ces dernières pour n'être pas en possession de certificat de bonne vie et mœurs, ou d'un de ces certificats mais périmé — ils ne sont valables que pour 3 mois — et les premiers pour les avoir employées.

Une femme D..., qui avait pris à son service une jeune orpheline de 16 ans, Célina Six, avait fait de cette pauvre fille son souffre-douleurs.

La mégère récolte trois jours de prison.

Pour contravention au règlement des Halles, et en particulier à l'article qui interdit la vente au détail à une distance de moins de 100 mètres, dont il a été question à la dernière séance du Conseil, un marchand de Roubaix s'est vu infliger 1 fr. d'amende.

L'audience a été levée aux environs de midi.

Théâtre de Tourcoing

La représentation de la tournée Ch. Baret est définitivement fixée au dimanche 14 mars 1897.

La grande attraction de cette soirée sera la *Petite Parfait* qui doit interpréter le principal rôle d'une pièce en trois actes, le *Petit Lord*, comédie dont la vogue est considérable à ce point qu'à Londres mille représentations n'ont point épuisé son succès.

Le Petit Lord (dit le journal l'*Autorité*) est une pièce *écrite avec un tact, une délicatesse d'idées et* d'expressions digne de l'âme d'une femme... On se sent tout doucement ému par tant de patience, d'élévation et de vertu. On vit dans un monde propre enfin et cela fait du bien au milieu de l'essaim de vilenies dont la littérature théâtrale moderne est de plus en plus affligée. »

Le critique du journal l'*Eclair* écrivait au sujet du Petit Lord :

« Cette pièce avait été annoncée comme un divertissement pour les enfants. Aussi, l'étonnement a été grand lorsque l'on s'est trouvé en face d'une véritable pièce bien construite et fort amusante et chacun de dire : « Mais c'est mieux que pour les enfants, mais c'est délicieux. »

Ajoutons que la « Petite Parfait » obtient dans ce nouveau rôle un vif succès de rire... et de larmes. Curieuse coïncidence, l'âge de la *Petite Parfait* est exactement celui du personnage qu'elle représente ; *le Petit Lord est, en effet, âgé de douze ans.*

Voilà certes une belle soirée en perspective.

L' « Union Tourquennoise »

Dimanche 7 mars, à une heure et demie très précise, il y aura revue d'habillement pour tous les gymnastes qui font partie de notre Société municipale et qui ont la tenue.

A 2 heures sonnant, la Société se mettra en marche vers Croix. En passant à Roubaix, elle s'arrêtera aux locaux de l'*Ancienne* et de la *Roubaisienne*, où elle ne fera qu'une pose, car la *Patriote* de Croix viendra au devant de l'*Union Tourquennoise.*

La section d'instruction militaire devra assister à la même sortie ; elle est donc convoquée aux mêmes heures ; il n'y aura par conséquent pas d'exercice le matin.

Le fourrier de la section se tiendra, de neuf à dix heures, au gymnase municipal, rue Verte, 10, à la disposition des jeunes gens qui désireraient se faire inscrire pour suivre les cours.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

	Lots	Kilogs
Février 1895		
Soie	7	833
Laine peignée	723	1.851.986
Laine filée	799	393.809
Blousses	147	233.384
Coton	155	109.465
Totaux	1.831	2,589.477
Février 1896		
Soie	2	451
Laine peignée	840	2.149.012
Laine filée	880	458.907
Blousses	222	437.267
Coton	251	181.417
Totaux	1.195	3.227.054
Février 1897		
Soie	3	388
Laine peignée	634	1.829.244
Laine filée	821	387.546
Blousses	246	418.974
Coton	267	170.893
Totaux	1.971	2.804.015

Conditionnements 7.276
Titrages 571
Décreusages et Lavages . . . 1141 1/2

Marché à Terme : 148.158

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Wattrelos. — *La sûreté à la frontière.* — Depuis quelque temps, il est impossible de passer à la frontière du côté d'Herseaux, sans être insulté et même battu, par des rôdeurs qui ont fait de cet endroit leur repaire.

Ces jours derniers deux jeunes gens MM. Alphonse Lidaux et Glorieux revenaient d'Herseaux regagnant leur domicile, quand, tout-à-coup, à quelques pas au-dessus du Château d'Or des coups de sifflets retentirent derrière eux. Ils se retournèrent et virent trois individus qui arrivaient en courant, *ils aperçurent en même temps d'autres individus* venant de chaque côté de la route et devant eux.

S'apercevant alors que c'était à eux qu'on en voulait, *ils prirent le pas de course et détalèrent de* toute la vitesse de leurs jambes dans la direction de Wattrelos, poursuivis par toute la bande, une dizaine d'hommes, environ. M. Ledoux, abandonna bientôt la course pour se jeter dans une maison ouverte *et s'y barricader. Quant à M. Glorieux il* continua son chemin et put atteindre le territoire français, non sans avoir reçu plusieurs coups de pied.

Les malfaiteurs voyant le jeune homme sur la France, n'osèrent s'avancer plus loin et prirent la fuite.

Nous savons que la police française et belge prend des mesures pour éviter le retour de choses semblables.

LILLE

Suicide sur l'Esplanade

Des ouvriers qui se rendaient à leur travail hier vers cinq heures du matin, ont entendu en passant façade de l'Esplanade, des gémissements en face de la maison occupée par M. Deydier, rentier.

Ils s'approchèrent et aperçurent un homme étendu sur le trottoir, baignant dans une mare *de sang. Ils le transportèrent chez M. Dubois*, cafetier, et constatèrent que l'inconnu avait reçu un projectile dans la région du cœur. En effet, un petit trou rond par où coulait un filet de sang se voyait sous le sein gauche.

M. le docteur Richard, appelé aussitôt, ne put que constater le décès.

Dans les poches du suicidé on trouva des papiers qui firent connaître son identité, notamment des cartes de vente au nom de A. Phalempin, horloger.

Parmi les curieux se trouvaient des personnes qui reconnurent Phalempin sur qui on retrouva le révolver encore chargé de quatre balles que le malheureux avait eu encore la force de remettre dans la poche de son pardessus. Ce révolver est une arme de pacotille complètement détraquée.

On retrouva aussi à côté du revolver une lettre par laquelle Phalempin déclarait qu'il se suicidait *pour mettre fin aux souffrances qu'une maladie* de cœur lui faisait endurer depuis quatre ans.

Phalempin qui était âgé de 37 ans, vivait séparé de sa femme depuis trois ans, comme il n'avait pas de domicile, il changeait naturellement de domicile. M. Marion, commissaire de *police du 2e arrondissement*, faisant l'intérim du 1er, a fait transporter le cadavre à la Morgue.

Disparition étrange

On est toujours sans nouvelles de Mme Dewailly qui tenait avec son mari un cabaret-restaurant, au *Duc d'Aremberg*, rue St-Etienne.

Il y a plus d'un mois que cette dame est disparue *de chez elle*, vingt-quatre heures après son mari qu'on a retrouvé noyé dans la Marque, *au pont de Marcq, le jour même de la disparition de la vieille dame*, mais avant qu'elle fut informé de cette mort.

Le drame de la rue des Robleds

L'héroïne de la rue des Robleds, la maîtresse d'Orsi a quitté l'hôpital St-Sauveur jeudi matin *complètement guérie de ses blessures.*

PAS-DE-CALAIS

Le parricide de Marles

Des perquisitions ont été opérées au domicile de Fanchon et à celui d'Hamain, les deux inculpés dans l'assassinat commis sur la veuve Fanchon, pour retrouver l'instrument qui a servi au crime. A Marles, les recherches sont activement continuées. Le puits, chez Fanchon, a été vidé ; *on croyait y découvrir l'instrument recherché ;* malheureusement, ces recherches n'ont point abouti.

L'apposition des scellés ayant été faite lors de la descente du parquet à Marles, la loi est formelle, Fanchon doit assister en sa qualité d'héritier à la levée des scellés.

Cette levée de scellés a eu lieu mercredi après-midi même à Marles, en présence du parquet de Montreuil et de M. le juge de paix de Campagne.

Ajoutons que Fonchon continue à nier avec *énergie sa participation au crime, rejetant toute* la faute sur Hamain, de qui la justice n'a encore pu non plus tirer aucun aveu.

Faux Cols : Galeries Lilloises.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 3 mars 1897

Présidence de **M. Dassonville,** vice-président.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Louisa Laporte, 43 ans, journalière à Lille, six *mois de prison*, pour vols de linge au préjudice de son patron, M. Raoust ; J.-B. Debaere, quinze jours et 500 fr. d'amende ; Gustave Vanoverfeldt, quinze jours et 500 fr., tous deux pour fraude ; Michel Héqut, quinze jours et 5 francs pour mendicité et ivresse.

Audience du 4 mars 1897

Présidence de **M. Multier**, juge.
Ministère public : **M. Prud'homme**, substitut.

LILLE

Escroquerie. — Il y a quelque temps, se présentait chez M. Duhamel, fumiste, rue *de Paris. Il savait que ce commerçant devait soumissionner* dans une adjudication pour travaux et il lui tint alors à peu près ce langage :

« Je sais, Monsieur, que vous avez fait des démarches pour être adjudicataire des travaux pour la ville. Rien ne sera plus facile si auparavant vous voulez bien me verser une somme de trente-cinq francs. » Et il présenta alors à M. Duhamel un bulletin *imprimé, émanant de la Mairie.*

Il mit alors une deuxième condition à ses offres, en demandant au fumiste de lui verser, en cas de réussite, une somme de deux cents francs, ce qui fut accepté.

M. Duhamel versa alors, en plus des trente-cinq francs, une somme de cinq francs pour retirer du greffe un extrait de son casier judiciaire et une autre *de quinze francs pour écrire une lettre.*

Mais bientôt M. Duhamel acquit la certitude qu'il avait eu affaire à un escroc et il porta plainte contre Broyant.

Celui-ci avait apposé sur le bulletin de soumission *les fausses signatures du maire et de M. Bourdon*, chef des travaux. Quand on lui demande où il s'était procuré le bulletin imprimé, il répond qu'étant employé à la mairie il l'avait trouvé sur une table et s'en était emparé.

Le tribunal se montre fort indulgent pour cet *escroc, qu'il condamne à quatre mois de prison* avec application du sursis de la loi Bérenger.

Mauvais père. — Gustave Herbaut, demeurant au faubourg du Sud, au cours d'une discussion avec son fils, le 14 février dernier, s'empara d'une tenaille qu'il avait sous la main et en porta des coups à son rejeton.

Voilà un acte de brutalité et de vivacité qui lui *vaut dix jours de prison.*

Abus de confiance. — Henri Houtteman, 41 ans, était entré comme contre-maître, à l'essai pendant un mois, chez M. Sauvage, teinturier, quand le 30 janvier son patron n'ayant pas de monnaie pour lui régler sa semaine, lui remit un billet de cent francs sur lequel Houtteman devait rendre 50 francs.

Houtteman ne revint pas et fit la noce le lundi suivant, dépensant tout l'argent et refusant de rien rendre.

Il prétend à l'audience que son patron lui avait remis toute la somme, moitié pour salaire régulier, moitié pour gratification. Cette allégation n'a aucune prise sur le Tribunal, vis-à-vis des déclarations catégoriques de M. Sauvage qui fait remarquer qu'il n'aurait pas donné une gratification de cinquante francs à un contremaire qui n'était chez lui qu'à l'essai.

Houtteman est condamné à deux mois de prison et bénéficie du sursis.

Vol à la gare Saint-Sauveur. — Le premier *janvier, M. Delecluze, livreur à la gare Saint-Sauveur*, remarqua que Henri Van Belleghem, 33 ans, charretier, demeurant à Ronchin, venait de retirer d'une caisse placée sur un des quais de la gare, trois boîtes de sardines. Il tenta de l'arrêter, mais *la manche de cet homme qui prit la fuite lui resta* dans les mains.

Van Belleghem a été condamné à deux mois de prison.

ROUBAIX

Poursuite pour abus de confiance. — Acquittement. — Le 12 septembre dernier avait lieu la dissolution du Syndicat des marbriers dont Désiré Dubois, 53 ans, était alors trésorier. Une somme de 792 francs restait en caisse. On voulut la partager entre les 25 membres du Syndicat, chacun d'eux ayant droit à 31 fr. 50.

Quatre syndicataires, Aug. Reysch, Lucien Hi*roux, Florian Hiroux et Paul Brodout refusèrent de* recevoir leur quote-part, prétendant que la façon de procéder était illégale.

M. Dubois conserva les 126 fr. leur revenant.

Les protestataires demandèrent contre lui l'assistance judiciaire. Lors de la séance M. Dubuis leur offrit la somme leur revenant. L'assistance judicaire fut refusée.

Plus tard, Reyset, Lucien et Florian Hiraux et Brodout firent demander paiement à M. Dubuis par un mandataire. M. Dubuis refusa de payer parce que le maudat n'était pas régulier et parce qu'il prétendait qu'ayant été forcés à des frais par le fait des réclamants il devait les retenir.

Plainte fut portée contre lui. Le Parquet poursuivit ; mais le tribunal a acquitté Dubuis à cette audience.

TOURCOING

Loterie non autorisée. — Sous les auspices du supérieur de l'Institut du Sacré-Cœur, l'abbé Henri Leblanc, une « loterie au bénéfice des pauvres visités par la conférence de St-Vincent-de-Paul », avait été organisée en décembre à Tourcoing.

Un point avait été oublié : demander l'autorisa*tion prescrite par la loi, ce qui a valu une poursuite* contre l'abbé Leblanc.

Le tribunal l'a condamné à seize francs d'amende avec bénéfice de la loi Bérenger.

Vol d'une montre. — Le 10 février, Madame Marie Callens, journalière, 23, rue des Girondins, s'aperçut vers six heures du soir qu'une montre appartenant à sa fille et pendue à la cheminée avait disparu de son clou. A dix heures du matin cependant la montre n'était pas encore envolée et seule, une voisine, Jeannette Béclaert, 21 ans, soigneuse, *était entrée dans la maison.*

Les soupçons se portèrent sur elle. La police avertie fit une enquête. Elle retrouva la montre au mont de piété. Une petite femme brune, enceinte, répondant au signalement de Jeannette Beclaert l'y avait engagée en donnant le nom de Samain.

Jeannette Bélaert fut interrogée. Elle avoua avoir décroché la montre de son clou le 10 février vers *onze heures du matin.*

Le Tribunal l'a condamnée à un mois de prison en lui accordant un sursis.

LOOS

Un rattacheur qui bat son fileur. — Vers une heure du matin, le 12 février, M. Alfred Rouse, fileur, demeurant 84 rue du Sentier, fit une observation à son rattacheur, Ferdinand Douenne, âgé de 21 ans, qui travaillait avec lui à la filature Lefebvre. Douenne se rebiffa, se jeta sur le fileur et *lui porta des coups qui ont forcé ce dernier à garder* le lit plusieurs jours.

Deux mois de prison à Douenne.

LA MADELEINE

Falsification de lait. — Le lait de Zulma Duthoit, 47 ans, femme Grégoire, a été trouvé additionné d'eau dans d'assez fortes proportions, ce qui lui a valu 25 fr. d'amende, avec bénéfice de la loi Bérenger cependant.

Violences. Bris de clôture. — Le 15 février *vers une heure de l'après-midi, Charles Cépion*, 25 ans, journalier, entrait au cabaret tenu par M. Léon Caron, allée de la Gare.

Il se trouvait en état d'ébriété et commença par taquiner les consommateurs, s'en prenant surtout à l'un d'eux qui mangeait tranquillement assis devant une table, un morceau sur le pouce.

Le cabaretier ne pouvant le calmer, lui ordonna *de sortir. Cépion refusa. M. Caron voulut alors* mettre dehors cet étrange client qui s'y opposa, lui porta des coups et brisa deux carreaux de la vitrine

Cépion a été condamné à 1 mois de prison.

SECLIN

Pour avoir battu son père, le 10 *février*, Charles Wimets est condamné à un mois de prison. Il bénéficie du sursis.

MÉRIGNIES

Pour vol d'un coq de combat, valeur 30 fr., commis le 12 février chez M. Dernoncourt, cultivateur, Georges Pasbecq, 23 ans, journalier, a été condamné à 8 jours de prison avec bénéfice du sursis.

Tribunal Civil de Lille

Audience des criées du 3 mars 1897

Roubaix. — Une propriété comprenant trois maisons dont l'une à usage d'estaminet, les autres à usage de journalier. Adjugée, pour la mise à prix de 10,600 fr., à Me Godron.

— Grande-Rue, quatre maisons, numéros 321 à 329, louées mensuellement ; les deux premières 30 fr., les deux autres 40 et 50 fr. Mise à prix 4,000 fr. pour chacune des deux premières, 5,000 fr *pour la troisième; 6,500 fr. pour la quatrième.* Adjugées en réunion 27,400 fr. à Me Desmazières.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Par ordonnance de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, M. Pain, conseiller à la Cour d'appel de Douai, a été nommé pour présider les assises du 2e trimestre 1897 dans le département du Pas-de-Calais.

Deux affaires ont été renvoyées jusqu'à ce jour par la Chambre des mises en accusation.

Ghilneux, Léon-André, tailleur d'habits, demeurant à Calais. — **Attentat à la pudeur.**

Bomblez, Jules, journalier, sans domicile. — **Incendie volontaire et vols qualifiés.**

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-Théâtre. — *Faust.* — Hier soir, un public *d'élite se pressait en foule compacte à l'Hip*podrome pour entendre le si populaire opéra de Gounod.

Disons de suite que nul n'a été déçu dans son attente et que la représentation a été excellentes.

Magistralement dirigé par le distingué M. C. de la Fuente, l'orchestre a joué à ravir toute la partition.

*Que de beautés souvent effacées ont pu être en*tendues hier grâce à la direction impeccable dont nous parlions plus haut. La représentation était donnée au bénéfice de Mlle Gregia, de MM. Gauthier et Dons et des dames du ballet.

Mlle Gregia a bien chanté et surtout bien joué le rôle de Marguerite, quoique encore fatiguée elle n'en a pas moins été charmante et c'est avec un *grand plaisir que tout le monde l'a écoutée hier soir*

M. Gauthier s'est surpassé dans le rôle de Faust et a fait preuve d'un grand talent, lui aussi a mérité tous les éloges car tant comme comédien que comme chanteur il a été très bon.

Que dirons nous de M. Dons, rarement nous avons admiré un Méphistophélès semblable, tout en lui était diabolique; en un mot il a été parfait, sa voix loin de se fatiguer semble encore embellir de jour en jour. Il a chanté à ravir et joué encore mieux, aussi lui donnons-nous volontiers comme le public d'hier nos plus chaleureuses félicitations.

Les chœurs ont bien marché et n'ont pas eu d'accrocs.

Les ballets très bien réglés ont été applaudis comme c'était justice.

La clôture aura lieu jeudi. Nous entendrons *Patrie.* Souhaitons que cette représentation marche aussi bien que celle d'hier soir.

Programmes des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix — Le jeudi 18 mars, la tournée Ch. Baret, donnera le *Petit Lord.*

FINANCES

Paris, le 4 mars 1897.

L'accueil fait par la Grèce à la note des puissances et le langage belliqueux des journaux d'Athènes ne laissent pas d'impressionner le marché qui fléchit sur toute la ligne.

Le 3 0/0 descend de 102.92, à 102.50 et 102.55 dernier cours.

Le 3 1/2 0/0 est également bien plus faible, à 105.67.

La Rente Serbe 4 0/0 amortissable est à 62.50.

Tendance un peu plus faible sur les Sociétés de Crédit.

Le Crédit Foncier s'arrête à 697. Ses obligations entretiennent, comme toujours, un bon courant de transactions.

Le Comptoir National d'Escompte se maintient de 565 à 563.

Le Crédit Lyonnais fait 760 et 758, très avantageux, en raison du coupon de 15 francs qui va être détaché le 25 courant.

La Société Générale fait très bonne contenance à 516. Cet établissement a pris la participation la plus large dans le syndicat de valeurs russes, constitué par plusieurs de nos grandes Sociétés de Crédit.

Le marché des valeurs industrielles est au calme plat ; tout ce groupe se présente dans de bonnes conditions d'achat.

Les Chemins Français sont stationnaires.

Etat-Civil de Roubaix

Du 4 mars

Naissances. — Julie Demiddeleir, rue Bayart 15 — Albert Desprez, Hôtel-Dieu — Louis Claeys, boulevard *de Metz, cour Goudzenne 13* — André Bouttéu, rue du Tilleul, 241 — Henri Herbaut, rue de la Vigne, cour Ste-Thérèse 11.

Décès. — Marie Crepel, 51 ans, rue Solférino 56 — Vereecken, presenté sans vie, rue l'Alger 38 — Clémence Devallée, 62 ans, rue des Fondeurs 23 — Henri Kelem, 35 ans, rue d'Italie 30 — Florine Desreux, 72 ans, hospice civil — Jean Marissal, 72 ans, *hospice Barbieux — Jules Verdoncq, 18 mois, rue* Marceau 53.

Mariage. — Entre : Gustave Blancke, mécanicien, 51 ans, à Wattrelos et Elise Tack, ménagère, 51 ans, Grande-Rue 94.

Etat-Civil de Tourcoing

du 4 mars

Naissances. — Noémie Dumortier, rue Riot — Adrien Barré, *rue Clinquet* — Achille Decloedt, rue Ostende — Jean Dhalluin, rue Virolais — Fernand Maitez, rue Lavoisier — Maurice Destombes, rue Ste-Barbe — Maurice *Iserlohe, rue d'Orléans* — Julienne Froidure, à la Maternité — Albert Parent, rue de Gand — Julienne Ornez, rue Haute.

Mariage. — Entre. Victor Wittemberg, 30 ans, sans profession, et Marie Smitte, 33 ans, couturière.

Décès. — *Jean Cornet, 48 ans, vannier, hôpital* civil — Gustave Vanassche, 1 an, rue Lamartine.

Etat-Civil de Croix

Du 22 au 28 février

Naissances. — Vanlaeke Gustave, rue de la Limite 29 — Desmet Charles, rue de Lille 28 — Vandenberghe Cyrille, rue Mirabeau — Meersschaert Germaine, rue des Ogiers — Willemet Raymonde, rue de Belfort 21 — *Declercq Jeanne*, rue Amiral Courbet 85.

Publication de mariage. — Entre : Absin Charles, 26 ans, feutreur et Simon Sophie, 22 ans, journalière.

Mariages. — Entre : Masse Jules, 24 ans, apprêteur et Delville Joséphine, 24 ans, soigneuse — Lepoutre Félix, 24 ans, peintre et Demeyer Irma, 24 *ans, couturière — Blot Arthur, 26 ans, tisserand*, et Delcambre Marie, 22 ans, éplucheuse — Verstraete Charles, 25 ans, métallurgiste et Loovyck Nathalie, 24 ans, doubleuse.

Décès. — Cluytens, présenté sans vie, rue Basse 37 — Varin Mathilde, 10 ans, rue Amiral Courbet, cité St-Eloi 25 — Pollet Charles, 58 ans, conducteur de machine, rue Perdue — Bargiland Fernand, 1 *an, rue du Boulevard de la Chapelle — Losot Clovis* 39 ans, employé, rue de la Gare — Bernard Eloïse, 43 ans, ménagère, rue de la Mackellerie 4 — Vandenbeulque Aline, 45 ans, sans prof., Grand'Rue, cour St-Louis 10 — Liagre Anaïse, 60 ans, sans pr., rue Amiral Courbet 9 — Damont Angèle, 2 ans, rue Lamartine 7.

État-civil d'Halluin

Du 15 au 28 février

Naissances. — Julien Provost, rue du Midi — Danset Emile, rue des Ecoles — Boudry René, route de Roncq — Ghesquière Zulma, rue St-Pierre — Thyo Félicien, rue Haute — Vangompel Célina, rue Basse — Reelens Emma, rue des Champs — Anna Drouin, Caserne de Douanes — Sioen Marie, Moulin Dupont — Debacker Marie, rue des Ecoles — Delaere Edouard, rue Inkerman — Provost Cyrille, rue Basse — Verfaille Lyda, rue Turbigo — Van Ryckeghem Déontine, cour Desprez, Ghesquière Albert, rue d'Arcole — Debevere Achille, Noir Pignon — Gustave Dazmel, rue Française — *Masquelin Julien, rue Montebello — Clara Maertens*, cour Mahieu — Oscar Bernaert, rue St-Hilaire — René Drouart, rue Frasez, Victor Dedecker, Mont-Gustave Corenbaut, au Colbras — Emond Gaiffe, au Colbras.

Mariages du 15 au 28 février — Entre : Aloïs Vansuyt, 22 ans, tisserand et Berthe Haquette, 23 ans, journalière — Alphonse Vercaigne, 24 ans, tisserand et Sidonie Staelens, 17 ans, tisserande.

Décès. — Henri Masselle, 67 ans, tisserand — Achille Boudewyn, 5 mois, rue St-André — Charles Beeckman, 14 mois, rue Philippe-de-Girard — Abel Declercq, 3 mois, Gravier de Bousbecque — Angèle Delaere, 9 jours, Gravier de Bousbecque — Oscar Duprez, rue de la Montagne — Van Ryckeghem, mort-né, cour Desprez — Elise Catteau, 65 ans, *Colbras — Elise Wulstecke, 4 mois, rue Philippe de* Girard — Agnès Chombeau, 8 mois, place St-Martin — Seplète, mort-né, cour Modart — Lalmand, mort-né, rue des Ecoles — Nathalie Nuytten, 74 ans, rue du Cimetière — Marie Bouthe, 81 ans, rue St-Sylvestre — Marie Roose, 29 ans, rue Basse.

THÉ CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.

BOURSE DE LILLE

Du 4 mars 1897

Emprunts (villes et départements)

Département du Nord 1870 (obl. 100), 107,50.

Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (a. 500 t. p.) p., 490 50 — 500.

Charbonnages (actions)

Albi (a. 500 t. p.) p., 1198. — Aniche, le 1/12, n., 11100. — Blanzy (a. 500 t. p.) p., 1900. — Bruay p., 1298. — Bully-Grenay p., 2395. — Courrières p., 1610 - 1605. — Dourges p., 115.— Ligny-lès-Aire (Cie anon. 500 t. p.) p., 739. — Meurchin (a. 100 t. p.) p., 1380.

DÉPURATIF du Dr JACKSON

VICES du SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES.

Ce remède ne fatigue pas l'Estomac, agit rapidement, se prend sans dégoût et guérit pour toujours, comme l'attestent les personnes qui l'ont employé. Prix du Flacon...

LA POMMADE JACKSON guérit les **Boutons, Dartres, Plaies ulcérées, Varices, Eczémas** *qui ont résisté à toutes les autres Pommades.* — PRIX : **2 fr. 50.**

Dépôts : Couvreur, pharmacien, Roubaix.
Bruneau, pharmacien, Tourcoing.

POMMADE

ANTIDARTREUSE

La meilleure, et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, les pellicules, la pelade.

2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste.

M. VANDENDRIESSCHE

MÉDECIN-PHARMACIEN

LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée

AVIS IMPORTANT. — Toutes les pommades, tous les onguents, **sans exception** sont nuisibles pour **toutes les plaies**, surtout pour les **Ulcères Variqueux.** — A ce propos, *défiez-vous des « soi-disant guérisseurs » et de leurs* **dépuratifs** inutiles ou dangereux.

Consultations pour les maladies de la **Peau** tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

AGRICULTURE & COMMERCE

REVUE HEBDOMADAIRE

des graines, farines et graines oléagineuses

Lille, 3 mars 1897.

Température. — Après un début plutôt printannier, cette huitaine a fini par un temps pluvieux, accompagné de grêle et de vent violent, c'est du reste la *saison des giboulées et il n'y a rien d'anormal dans* la situation atmosphérique.

On commence à s'occuper des semailles de printemps, particulièrement des avoines, le reste suivra ensuite. En somme, rien ne périclite à la campagne et les apparences jusqu'ici sont partout satisfaisantes.

Blés. — Les offres ont été plutôt plus suivies, ce qui a provoqué une nouvelle moins-value d'environ 0,25 à 0,50 à l'hectolitre, mais il est permis d'entrevoir un prochain relèvement des cours quand les battages seront plus modérés.

Pour le moment, il faut voir au maximum les cours suivants :

Blés roux	20.75 à 21	«
Blés macaux	21 » »	21 25
Blés blancs	21.50 »	21.75

Suivant choix.

rendus à Lille ou parité. La meunerie ayant quelques *stocks anciens se tient sur la réserve* et elle n'achète qu'avec des concessions.

Farines. — La situation ne s'améliore pas, la mévente est générale, aussi bien pour les affaires d'exportation que pour les affaires locales et les stoks s'accumulent partout, de sorte que les prix sont faibles de 26.50 à 28.50 Lille ou parité suivant marques et nuance.

Grains grossiers. — *Tous les articles de cette* catégorie sont faibles et en baisse sur la huitaine précédente.

On cote :

Seigles de pays	13.75	parité Lille
Avoines »	16.25 à 16.50	»
Avoines de Russie	15.59	sur wagon Dunkerque
Orges d'Algérie	15.50	»
Orges de Russie	13.25 à 13.50	»
Orges de Bretagne	16.»» à 17.25	»
Maïs Plata	11.25	»

Affaires laborieuses en tout.

Graines oléagineuses. — C'est plutôt la baisse qui domine sur les lins comme sur les colzas. On cote les lins de Plata 19 1/8 et Bombay 21.75 à 22.»», les colzas Guzerat 25.75 et Cawnpore bruns 21.»». Le tout cif Dunkerque, embarquement mars-mai London terms.

A BOURBOTTE.

COTONS

New-York, 2 mars.

Le marché au coton est actuellement au signe de la hausse. On cherche l'explication de ce fait dans le *courant sympathique avec les dispositions animées* à Liverpool et dans l'influence qu'ont exercé les nouvelles venues de Manchester parlant d'une reprise dans les affaires. Nos haussiers sont pour le moment pleins de confiance et les baissiers paraissent avoir disparu. Toujours est-il que bien des détenteurs croient opportun de profiter d'une occasion comme la présente pour se défaire de leurs engagements et *c'est ainsi que des réalisations de quelque importance* occasionnaient hier une réaction temporaire. Comme cependant des achats pour compte de la place eurent lieu aussitôt, la tendance était à la clôture de nouveau à la hausse.

L'avenir immédiat du marché paraît maintenant en grande partie dépendre de la marche des affaires à Liverpool et à Manchester, car chez nous la consommation, voire la situation de l'industrie cotonnière, reste peu satisfaisante et dans la saison actuelle, la consommation est généralement le facteur *déterminant du marché. C'est le cas plus que jamais* cette fois, où la spéculation est réduite à un rôle exceptionnellement passif. Les affaires en cotonnades indigènes pendant la semaine étaient excessivement lourdes et tandis que la marchandise brute montait, les cours d'indiennes dans les districts de Fall-River suivaient même un mouvement rétrograde ; ils sont à 2 5/8 contre 2 11/16, il y a huit jours. La hausse *des cours de coton pendant la huitaine était assez* considérable, et même si les cours devaient en rester là sans progresser davantage, les cultivateurs y trouveraient de l'encouragement pour augmenter la culture. Les haussiers perdraient ainsi leur argumentation principale vis-à-vis de ceux qui ont vu dans l'accroissement de l'espace à cultiver une raison pour que les prix ne montent pas actuellement. Mais à part cela, si la consommation répondait aux attentes qu'on en conçoit généralement, il serait hors de propos de compter avec la nouvelle récolte, parce qu'elle ne pourrait pas remplir les lacunes qui surviendraient dans la saison actuelle et pourraient facilement occasionner un manquement de coton.

Le temps actuel favorise les travaux dans les champs de coton, poussés avec grande énergie. Dans le Texas méridional, on a déjà commencé les semailles. Il y a bien déjà des évaluations de l'espace à cultiver, mais elles sont arbitraires et ne méritent aucune attention.

Les cours à terme ont gagné finalement contre la semaine précédente, comme suit : Mars, 28 — Avril 25 — Mai, Juin, Juillet et Août, chacun 24 — Septembre, Octobre, Novembre et Décembre, chacun 20 points.

Cours à terme en clôture

Du 22 Février

Février..	....	Juin......	7.03	Octobre .	6.84
Mars ...	6.86	Juillet....	7.07	Novemb.	6.89
Avril....	6.92	Août	7.09	Décembre	6.74
Mai	6.98	Sept.....	6.74	Janvier..	..—

Du 1er Mars

Février..	....	Juin.....	7.27	Octobre..	6.96
Mars....	7.14	Juillet...	7.31	Novembre	6.86
Avril....	7.17	Août....	7.33	Décembre	6.91
Mai......	7.22	Septemb.	6.94	Janvier..	6.96

Transactions à terme 924.000 balles contre 773.000 balles la semaine précédente, donc 187.000 balles en plus cette semaine.

Middling up country : 23 février, 7 1/8 — 24 fév. 7 1/8 — 25 fév., 7 1/4 — 26 fév., 7 5/16 — 27 fév., 7 9/16 — 1er mars, 7 7/16 c. p. l.

Transactions à terme : 23, 150,000 — 24, 168.000 — 25, 142,000 — 26, 164.000 — 27, 111.000 — 1er mars, 168.000 — Total, 924.000 balles.

Entrées dans les ports : 23, 15,000 — 24, 10,000 — 25, 1,000 — 26, 2,000 — 27, 18,000 — 1er mars, 14,000 — Total : 60,000 balles.

Exportés par l'Angleterre : 23, 15 000 — 24, 10.000 — 25, 2.000 — 26, 1,000 — 27, 16.000 — 1er mars, 5,000 — Total : 69,000 balles.

Exportés par le Continent : 23, 36,000 — 24, 14,000 — 25, 9.000 — 26, 11,000 — 27, 14.000 — 1er mars, 16,000 — Total : 100.000 balles.

Cours du change sur Londres : 23, 4.84 3/8 — 24, 4.84 3/8 — 25, 4.84 3/8 — 26, 4.84 5/8 — 27, 4.84 5/8 — 1er mars, 4.84 5/8.

Du 1er septembre au 26 février	1896/7	1895/6	1894/5
	—	—	—
Arriv. dans les ports	5.888.000	4.426.000	6.654.000
Exp. par l'Angleterre	2.544.000	2.569.000	2.658.000
» par le continent	2.055.000	1.670.000	2.429.000
Stock dans les ports.	998.000	806.000	953.000
Stock dans l'intérieur	363.000	390.000	393.000

Marché aux bestiaux de la Villette

	Amenés	Vendus	P. M.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêm.
Bœufs	1.175	1.156	—	1 42	1.30	1.20	1.—à1 52
Vaches.....	370	362	—	1 38	1.24	1.06	0 90à1.48
Taureaux...	110	110	—	1 16	1.04	0.94	0.88à1.22
Veaux	1.157	890	—	2 01	1.86	1.66	1.04à2.30
Moutons....	11.248	10.850	—	1 88	1.72	1.60	1.54à1.98
Porcs.......	5.423	5.423	—	1 00	1.04	1.—	».94à1.12

La Villette, 4 mars. — Vente très active et en hausse *sensible sur toutes les sortes et espèces de viande.*

LE HAVRE, le 4 mars 1897

	Cotons	Laines – 9 h. 3/4		Cafés
	10 h. 1/2			10 h.
Mars 1897...........	45.50	—	115.50	59.—
Avril...............	45.62	—	116.—	59.25
Mai.................	45 75	—	116.50	59.50
Juin................	45.75	—	117.—	59.75
Juillet.............	45.87	—	117.50	60.25
Août................	46.—	—	118.—	60.25
Septembre...........	46.12	—	118.50	60.50
Octobre.............	45.50	—	118.50	60.50
Novembre............	44.12	—	118.50	60.75
Décembre............	44.12	—	118.50	61.—
Janvier 1898........	44.12	—	118.50	—.—
Février.............	—.—	—	—.—	—.—
Tendance............	faible.		calme.	lourde.

VENTES. — Cotons, 1,000 balles. — Laines, 000 balles. — Poivres, 000 sacs — Cafés 10 heures, 0.000 — Cafés midi, 8000 sacs

Cotons Low-Middling — 49 25.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 4 Mars

Cote officielle de 4 heures ./.
Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 Cote jour.	Peign. d'A. Type A.C. Cote préc.	Peign. d'A. Cote jour
Mars.........	3 90	3 90	. ..	. ..	. ..	. ..
Mars nouv.....	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..
Avril.........	3 875	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Mai...........	3 85	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Juin..........	3 85	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Juillet.......	3 85	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Août..........	3 85	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Septembre.....	3 85	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Octobre.......	3 85	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Novembre......	3 85	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Décembre......	3 85	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Janvier.......	. ..	3 875	. ..	. ..	. ..	. ..
Février.......	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..

DÉTAIL DES VENTES

Type unique

10.000 k.	à	3.875	sur juillet
10.000 k.	à	3.875	sur août
45.000 k.	à	3.8.5	sur septembre.

65.000 k.

Total : 65,000.
Tendance : Soutenue.

BOURSE DE PARIS

3 o/o	cpt.	102.60
	terme	102.75
3 o/o am.	cpt.	100 50
	terme	......
3 1/2 1894	cpt.	105.70
	terme	105 80
Banq. de France		3610 ..
Banq. de Paris		817...
Comp. d'Escom.		566...
Crédit Foncier		693 ..
Crédit Industr.		594...
Crédit Lyonnais		762.50
Crédit Mobilier		.....
Société Général		515...
Est		909...
Paris-L.-Médit		1000...
Midi		1300...
Nord		1835...
Orléans		1690...
Ouest		1130...
Est Algérien		690...
Gaz Parisien		1125 ..
Transatlantique		360...
Suez		3194...
Omnibus Paris		1342...
Dynamite		490...
Egypte 3 1/2		102 25
Autriche 4 o/o		105.25
Hongrois 4 o/o		104...
Espag. ext. 4 o/o		63...
Portugais		23 25
Italien 5 o/o		89.35
Turc série D.		18 75
Banq. Autrich.		523...
Banq. Ottomane		521...
Nord d'Espagne		92...
Saragosse		128...
Fives-Lille		805...
Act. Acieries de France		675...
Act. Forges et Aciér. du Nord et de l'Est		1080 ..
Act. Entrep. et Mag. Généraux de Paris		690...
Oblig. d°		......
» Sous-Comp. des Entrepren.		179...
» Voitures (Cie des petites)		......
» d°		......
Act. Chargeurs réunis		1485...
Act. Bateaux Parisiens		770...

Russe 1867-1869	103.35
» 4 o/o 1880	103.50
» 4 o/o 1883	104.35
» cons. 4 o/o	104...
» 4 o/o 1890	104 ..
» 3 o/o 1891	92 25
» 4 o/o 1893	104 60
» 3 1/2 1894	101.30
V. Paris 1855-60	700...
» 1865	576...
» 1869	432 ..
» 1871	417 ..
V. Paris 71 1/4	113.50
» 1875	586...
» 1876	587...
» 3 o/o 86	411 ..
» 1/4 1886	104.50
» 1892	390.75
» 1/4 1892	99.50
Ville Marseille.	419...
Ville Bordeaux	126 ..
Ville Lille 1860	123.50
» 1890	......
» 1893	506...
Ville de Lyon	103...
Roubaix-Tourc.	......
Foncières 1879	506.50
» 1883	491...
» 3 o/o 1885	506...
» 5me 1885	104...
» 1895	485 50
Communal. 1879	509.25
» Int. réduit	493...
» 1880	506...
» 1891	464.50
» 1892	510..
Banq. hypothéc	584 75
» 3 o/o	461.25
Nord 3 0/0 Anc.	482.50
» » Nouv.	485...
Nord 2.50 o/o	483...
P.-L.-M. . anc.	478...
» nouv.	481.50
Orléans. . anc.	481.70
» . nouv.	482.50
Midi . . . anc.	474...
» . . nouv.	......
Ouest . . . anc.	475...
» . nouv.	......
Est. . . . anc.	......
» . . . nouv.	477
Ardennes. anc.	......
Panama (bons à lots)	......
Panama 210 f. p	......
Congo (Lots)	......

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Le Gérant : E. DUGARDIN